



CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES  
MUSEES DE FRANCE  
(C2RMF)

14, quai François Mitterrand  
75001 PARIS cedex  
Tél : 01 40 20 56 52  
N° FAX : 01 40 20 68 56

29 avril 2004

---

**Compte-rendu de la séance de prélèvements de bois sur les objets d'art africain  
C2RMF, les 26 et 28 avril 2004**

---

Vincent MAZEL

Présents

Agnès LEFEBVRE<sup>1</sup>, Ysold ALLAIN-NARDONNE<sup>2</sup> (Musée du Quai Branly). Vincent MAZEL<sup>3</sup> (C2RMF)

Les deux séances de prélèvements de bois ont concerné 20 objets du musée du Quai Branly. Ces prélèvements ont pour but des études xylologiques permettant l'identification des essences de bois utilisées pour la fabrication des statues. Ils ont été réalisés par Agnès Lefebvre, qui finit une thèse de troisième cycle à l'école du Louvre dont l'intitulé est «L'identification des bois en art africain » et qui réalisera les analyses en collaboration avec le C2RMF. Les prélèvements sont réalisés à l'aide d'une lame de rasoir. Le copeaux obtenus sont placés dans une goutte de résine coumarone déposée sur une lame de verre. La goutte est ensuite écrasée à l'aide d'une lamelle en verre puis chauffée quelques instants au brûleur ce qui permet sa solidification.

Parmi les objets sélectionnés se trouve l'ensemble des objets Dogon prêtés par le musée du Quai Branly au C2RMF ainsi qu'une statue Jukun, une statue Vili et un haut de piquetage Fon. Le choix de ces oeuvres a été fait comme suit :

- les objets Dogon sont au centre de l'étude sur les patines de statues africaines qui a commencée au C2RMF. L'identification des bois pourra apporter un complément à cette étude en permettant notamment de voir si l'on peut trouver une corrélation entre les essences utilisées et les patines ;
- la statue Junkun a été choisie car il s'agit d'une pièce unique en France ;
- l'étude de la statue Vili a été suggérée par Etienne Féau. Il a fait part de réserves sur le fait que le couteau et le reste de la statue soient bien de la même origine. La comparaison des essences de bois pourrait donner plus d'indications.
- le haut de piquetage Fon a été l'objet de plusieurs prélèvements de patine (patine rouge, verte, noire et blanche), l'identification de l'essence pourrait permettre une étude complète de l'objet.

Sur les 20 objets, 2 n'ont finalement pas pu donner lieu à des prélèvements, l'accès au bois étant trop difficile.

---

<sup>1</sup> 06 63 60 69 51 ; [agneslef@wanadoo.fr](mailto:agneslef@wanadoo.fr)

<sup>2</sup> [yan@quaibrantly.fr](mailto:yan@quaibrantly.fr)

<sup>3</sup> [vincent.mazel@culture.fr](mailto:vincent.mazel@culture.fr)

Les noms donnés aux prélèvements correspondent au plan de coupe : Tg pour tangentiel, Tr pour transversal et Rad pour radial. Les numéros correspondent aux différentes lames montées à partir d'un prélèvement. Nous avons pris autant que possible une photo pour chaque prélèvement.

A l'issue des deux séances, il a été décidé que les objets pourraient être restitués au musée du Quai Branly. Le départ des objets aura lieu le mardi 3 mai.

Numérotations		Appellation	Prélèvements
MDH C2RMF	71.1935.105.168 FZ 33677	Statuette anthropomorphe MALI Dogon	Tg1 : A senestre sur le bras
MDH C2RMF	71.1935.105.159 FZ 33672	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Dogon	Tr1,Tr2,Tr3 et Tr4 sous le socle Tg1 : bord du pied à senestre
MDH C2RMF	71.1935.105.126 FZ 33676	Petite échelle rituelle MALI Dogon	Tr1 et Tr2= sous le socle Tg1 = arrière du socle
MDH C2RMF	71.1935.105.173 FZ 33679	Statuette anthropomorphe MALI Tellem/Dogon	Tg1 = A dextre sur l'arête au niveau de la tête Tg2 = arrière du socle
MDH C2RMF	71.1935.60.332 FZ 33680	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Dogon	Tg1 = Bas du socle à l'arrière
MDH C2RMF	71.1935.105.169 FZ 33678	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Dogon	Pas de prélèvements possibles
MDH C2RMF	71.1935.105.156 FZ 33671	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Dogon	Tg1 et Tg2= Arrière en bas Tg3 et Tg4 = Bas du pied
MDH C2RMF	71.1931.74.1983 FZ 33674	Statuette anthropomorphe <i>amdanna dege</i> MALI Dogon	Pas de prélèvements possibles
MDH C2RMF	71.1935.105.125 FZ 33673	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Dogon	Tr1 et Tr2 = Sous le socle
MDH C2RMF	71.1935.105.121 FZ 33675	Statuette féminine <i>dege</i> MALI Dogon	Rad1= arrière de la cuisse à dextre Une esquille a été récupérée à senestre dans une fente
MDH C2RMF	71.1906.3.7 FZ 33669	Statuette anthropomorphe MALI Dogon	Tr1 = sous le pied à senestre
MDH C2RMF	71.1935.105.34 FZ 33698	Masque du singe noir MALI Dogon	Tr1 = intérieur, haut de la boîte crânienne Tg1 et Tg2 = Arrière de la tête Rad1 = Intérieur à senestre, prélèvement inutilisable(photos)
MDH C2RMF	71.1906.3.14 FZ 33670	Appui-nuque MALI Tellem/Dogon	Tr1 et Tr2 = Bout du socle Tg1 et Tg2 = dessus du plateau même coté
MNAAO C2RMF	73.1964.3.44 FZ 33586	Appui-nuque MALI Dogon	Tg1 = sous le socle, du coté du pied décollé
MNAAO C2RMF	73.1964.3.45 FZ 33585	Serrure MALI Dogon	Tg1 = arrière de la tête à dextre
MDH C2RMF	71.1935.105.158 FZ 33592	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Dogon	Tr1 et Tr2= sous le socle Rad1 = dans la fente sous le socle Tg1 = arrière du socle
MNAAO C2RMF	73.1964.3.39 FZ 33587	Statuette anthropomorphe <i>dege</i> MALI Tellem / Dogon	Tr1 = bout du pied à senestre (photo manquante) Rad1 = arrière jambe à senestre Tg1 = intérieur jambe à senestre

MNAAO C2RMF	73.1997.4.39A FZ 33581	Statuette masculine NIGERIA Jukun	Tr1 et Tr2 = sous le pied droit Tg1 = A dextre à la base du pied droit Rad1 = A l'arrière du pied droit
MDH C2RMF	71.1892.70.6 FZ 33594	Statue magique CONGO Vili	Tr1 et Tr2 = dans la partie supérieure de la cavité ventrale (photo manquante) Tg1 et Tg2 = sur la paroi à senestre de la cavité ventrale Tr3 = arrière du couteau (tenon) Tr4 et tr5 = dans le manche du couteau
MDH C2RMF	71.1930.21.38 FZ 33689	Haut de piquage <i>bocio</i> BENIN, R.d'ABOMEY Fon	Tr1 = dans le pied de l'objet Rad1 = idem Tg1 = idem (photo manquante)



Tg1



71.1935.105.168

FZ 33677 : prélèvement Tg1



71.1935.105.159

FZ 33672 : prélèvements Tg1 à Tg4



71.1935.105.159

FZ 33672 : prélèvement Tr1



Tr1 et Tr2

71.1935.105.126

FZ 33676 : prélèvements Tr1 et Tr2



Tg1



71.1935.105.126

FZ 33676 : prélèvement Tg1



71.1935.105.173

FZ 33679: prélèvement Tg1



71.1935.105.173

FZ 33679: prélèvement Tg2



Tg1



71.1935.60.332

FZ 33680: prélèvement Tg1



Tg1 et Tg2



71.1935.105.156

FZ 33671 : prélèvements Tg1 et Tg2



Tg3 et Tg4



71.1935.105.156

FZ 33671 : prélèvements Tg3 et Tg4



71.1935.105.125

FZ 33673 : prélèvements Tr1 et Tr2



Rad1



71.1935.105.121

FZ 33675: prélèvement Rad1



Tr1



71.1906.3.7

FZ 33669: prélèvement Tr1



71.1935.105.34

FZ 33698: prélèvement Tr1



Tg1



71.1935.105.34

FZ 33698: prélèvement Tg1



Tr1 et Tr2



71.1906.3.14

FZ 33670 : prélèvement Tr1 et Tr2



Tg1 et Tg2



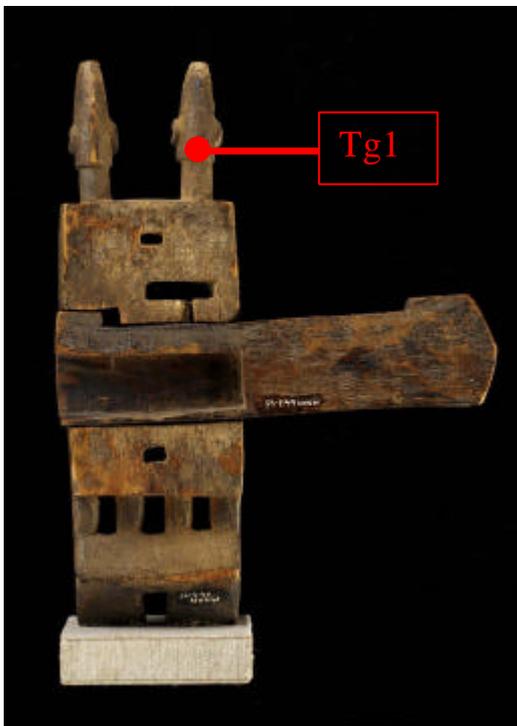
71.1906.3.14

FZ 33670 : prélèvement Tg1 et Tg2



73.1964.3.44

FZ 33586 : prélèvement Tg1



73.1964.3.45

FZ 33585 : prélèvement Tg1



71.1935.105.158

FZ 33592 : prélèvements Tr1 et Tr2



71.1935.105.158

FZ 33592 : prélèvement Rad1



Tg1



71.1935.105.158

FZ 33592 : prélèvement Tg1



Rad1



73.1964.3.39

FZ 33587 : prélèvement Rad 1

Tg1



73.1964.3.39

FZ 33587 : prélèvement Tg 1



73.1997.4.39A

FZ 33581 : prélèvements Tr1 et Tr2



73.1997.4.39A

FZ 33581 : prélèvement Tg1

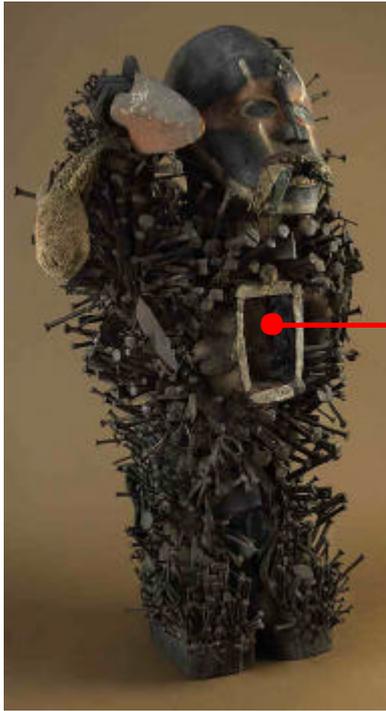


Rad1



73.1997.4.39A

FZ 33581 : prélèvement Rad1

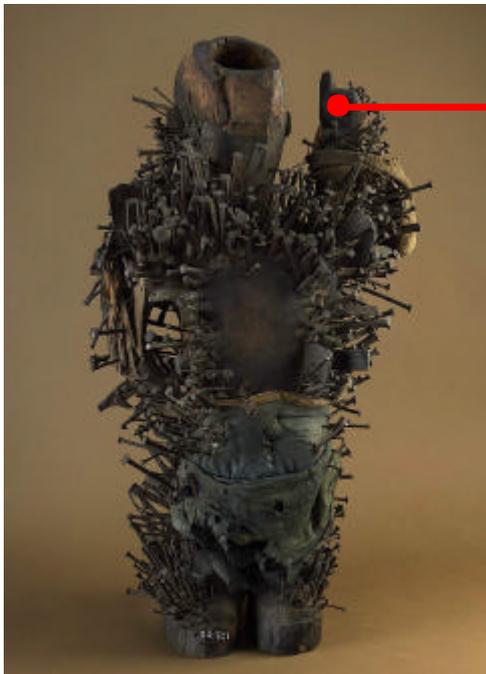


Tg1 et Tg2



71.1892.70.6

FZ 33594 : prélèvements Tg1 et Tg2



Tr3



71.1892.70.6

FZ 33594 : prélèvement Tr3

Tr4 et Tr5



71.1892.70.6

FZ 33594 : prélèvements Tr4 et Tr5



Tr1



71.1930.21.38

FZ 33689: prélèvement Tr1



Rad1



71.1930.21.38

FZ 33689 : prélèvement Rad1